

Lourdes, le 23 mars 2018

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES DE FRANCE
20-23 MARS 2018
COMMUNIQUÉ FINAL**

L'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France s'est achevée ce vendredi 23 mars. Réunis à huis clos depuis le mardi 20 mars à Lourdes, les évêques de France ont travaillé sur différents sujets.

A l'issue du [discours d'ouverture](#) de Mgr Georges Pontier, président de la Conférence des évêques de France, les évêques ont commencé leur réunion par un échange sur l'actualité de l'Eglise et de la société.

En cette période où sont ouverts les États généraux de la bioéthique dans notre pays, les évêques ont fait le point sur [la réflexion et la mobilisation de l'Église de France sur les sujets bioéthiques](#). Ils se sont unanimement et nommément engagés dans [une déclaration mettant en garde contre la légalisation de l'euthanasie](#) qui, à nouveau, troublerait profondément notre société. Dans cette déclaration, « ils appellent leurs concitoyens et leurs parlementaires à un sursaut de conscience pour que s'édifie une société fraternelle où nous prendrons individuellement et collectivement soin les uns des autres ».

Au cours de cette Assemblée, le jeudi 22, les évêques ont pris un temps notable pour échanger entre eux sur le phénomène migratoire et l'accueil des migrants dans notre pays. Ayant entendu des experts sur la réalité des migrations, ils ont ensuite échangé et se sont enrichis de leurs expériences diocésaines lors de forums.

Parmi les autres dossiers à l'ordre du jour, deux séquences furent dédiées à [la lutte contre la pédophilie](#). Le Père Hans Zollner, jésuite, membre de la Commission pontificale pour la protection des mineurs, est venu témoigner de son expérience et de son approche de ce sujet au niveau mondial. La deuxième séquence a permis aux évêques de continuer à travailler sur la nécessité de manifester leur proximité et leur compassion aux victimes de la pédophilie dans l'Église.

Ces temps de travail réguliers permettent d'améliorer les dispositifs et de garder une extrême vigilance contre ce fléau.

Animée par un groupe de travail issu du Comité études et projets, une séquence de cette assemblée a voulu favoriser une prise de conscience des [nouvelles ritualités civiles](#) et de leur impact sur la société et l'Église.



@Eglisecatho



Eglise catholique en France

CONTACT

RELATION MÉDIAS

TÉL. 06 26 12 65 07

Monsieur Olivier Servais, historien et anthropologue, a notamment éclairé les évêques sur le surgissement de la question rituelle dans le monde virtuel. Il a présenté le champ de ces ritualités et en a proposé des clés d'interprétation anthropologique. Les évêques ont ensuite pu échanger lors de forums sur diverses facettes de ces nouvelles ritualités civiles : les rites liés à un événement (marches blanches...), les rites dans le champ des nouveaux moyens de communication (réseaux sociaux...), les paraliturgies qui répondent à ces besoins de rituels et les rituels qui se transforment dans l'accompagnement des étapes de la vie (naissances, mariages, deuils...).

En vue de la préparation du synode des évêques sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel (3 – 28 octobre 2018), les évêques ont préparé leur participation en échangeant, en forums, sur les points importants à faire remonter et à travailler lors de ce synode. Cette réflexion a permis aussi de partager sur la pastorale des jeunes de 16 à 29 ans dans l'Église de France tant au plan diocésain que national.

Les évêques ont aussi travaillé sur des sujets liés au fonctionnement de l'institution. Ils ont ainsi abordé les questions économiques et financières des diocèses avec leurs disparités, leurs enjeux à court et moyen terme, les perspectives d'évolution possible. Ils ont poursuivi leur réflexion sur l'évolution des structures de la Conférence des évêques de France en vue de la présentation, lors d'une prochaine Assemblée, d'un nouvel organigramme.

Enfin, dans la perspective de l'éventuelle révision des statuts de l'Enseignement catholique prévue lors de leur adoption il y a cinq ans, les évêques ont engagé un premier échange avant un débat plus approfondi lors de la prochaine Assemblée plénière de novembre 2018.

Lors de cette Assemblée de printemps, les évêques ont aussi procédé à divers votes.

Ont été élus :

- Mgr Bruno Feillet, évêque auxiliaire de Reims, président du Conseil famille et société, pour un premier mandat ;
- Mgr Norbert Turini, évêque de Perpignan, Président du Conseil pour la communication, pour un deuxième mandat ;
- Mgr Laurent Camiade, évêque de Cahors, membre de la commission doctrinale, pour un premier mandat.

Par ailleurs, les évêques ont approuvé par vote :

- L'ouverture de la cause en vue d'une éventuelle béatification de Paulin Enfert (1853 – 1922), fondateur de la Mie de Pain dans le diocèse de Paris ;
- L'ouverture de la cause en vue d'une éventuelle béatification de l'Abbé Jean Gérin (1797 – 1863), prêtre du diocèse de Grenoble ;
- La réouverture de la cause en vue d'une éventuelle béatification de l'Abbé Jean Bazin, prêtre du diocèse de Séez.

L'Assemblée s'est aussi prononcée favorablement pour la nomination de Saint Irénée de Lyon comme Docteur de l'Unité.

Par ailleurs, en marge de l'Assemblée, le Conseil permanent a nommé :

- Le Père Vincent Breynaert, de la Communauté du Chemin neuf, directeur du Service national pour l'évangélisation des jeunes et pour les vocations ;
- Mademoiselle Bernadette Mélois, vierge consacrée, directrice du Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle.

Ces directeurs prendront leurs fonctions le 1^{er} septembre 2018.



@Eglisecatho



Eglise catholique en France

CONTACT

RELATION MÉDIAS

TÉL. 06 26 12 65 07